

Procès-verbal de l'AG SACA 2023

Bevaix, club-house du CNB, 24.2.2023, 18h50 - 20h20

Présents : Robin Maeder, François Delaite, Frédéric Mottier, Charles Bueche, Heiko Maier, Dominik Peikert, Hermann Wallmer, Aron Steinmann, Jean-Yves Delaite, Caroline Jacot, Philippe Jacot, Matthieu Verrier, Edouard Gander, Olivier Ballèvre, Bruno Biedermann, Mathilde Delaite.



Excusés : Alex Seiler, Dieter Melcher, Ivo Merki, Andy Scheurer. Patrick Gugerli.

Admissions : Mathilde Delaite

Démissions : Ricci Brandenberger, Lucas Streuli, Moritz Räber

Rapport du président : Robin présente son rapport de l'année 2022 et de la participation régulière aux événements.

Le procès-verbal de l'AG du 1.4.2022 est accepté à l'unanimité.

Rapport du réviseur : Loïc Dony a vérifié les comptes, a transmis son rapport qui est lu par Robin. Le réviseur recommande d'approuver les comptes. L'assemblée approuve les comptes 2022 à l'unanimité.

Elections : sont proposés dans les postes à repouvoir : Robin Maeder président, François Delaite trésorier, régates par Darius Golchan et Dominik Peikert, responsable events et médias Mathilde Delaite, vérificateur : Aron Steinmann. Le comité est élu selon cette liste, à l'unanimité.

Jean-Yves Delaite se propose pour reprendre les comptes dès l'exercice 2024. Il sera formellement élu lors de l'AG 2024. François Delaite est trésorier pour l'exercice 2023.

Médias :

Un concept de meilleure représentation de la classe dans les médias est présenté par Mathilde Delaite, avec le développement d'une présence en ligne sur Instagram et Facebook. Nouveau poste au budget 2023 : 1'500 Fr, principalement pour l'équipement matériel et logiciel. L'assemblée félicite Mathilde pour les médias déjà fournis et accepte le principe de créer une présence Instagram et Facebook, tout en maintenant les informations officielles (exemple : calendrier) ainsi que les rapports de régates sur le site web saca.ch.

Comptabilité, décharge

Comptabilité 2022 : compte courant : 21'381.-, produits : 3'280 pour 41 membres actifs, 50.- par passifs, débiteurs 210.- charges 2'327.55, profit 1'002.45, transitoires 2'468.65 (facturation Euro 2022 en retard).

Budget 2023 : produits estimés à 3'840, charges à 3'673. L'assemblée accepte le budget tel que présenté, avec des cotisations inchangées à 80.-.

La comptabilité 2022, ainsi que le budget 2023 et la décharge du comité sont acceptés par acclamation.

Calendrier 2023

- 31 mars – 2 avril : Campione Italia, Foiling Easter Regatta
- 29-30 avril : Genève Foiling Grand Prix
- 13-14 mai : Bevaix
- 26-28 mai : Malcesine
- 2-4 juin : Arco, Italy, Spring Regatta
- 16-18 juin : Maccagno
- 7-15 septembre : Toulon (mondial)

Divers :

- Pour le mondial de Toulon, SUI 4616 propose des polos avec logo SACA et de l'événement.
- Charles présente les informations de la IACA (calendrier international).
- Robin présente la proposition de l'association nationale allemande (autoriser 2 voiles).
L'assemblée par majorité refuse la proposition et la SACA ne supportera pas la proposition allemande.
- Charles demande si un entraînement est prévu à Pâques, soit à Bevaix, soit à Port Camargue.
Après discussion, Robin et Mathilde l'organisent à Bevaix.

L'assemblée est clôturée à 20h20, et suivie par une raclette au CNB.

rédacteur du PV, Charles Bueche, 28.2.2023